

NOTE DE VIGILANCE SUR LA MORTALITÉ DU PIGEON RAMIER : TRICHOMONOSE !

Depuis quelques semaines, nous enregistrons sur le département, des MORTALITÉS CHEZ LE PIGEON RAMIER : Constat de chute d'oiseaux, de cadavres et de plumées au sol. La cause de ces mortalités est due à la TRICHOMONOSE.



► QU'EST-CE QUE LA TRICHOMONOSE ?

C'est un parasite (protozoaires microscopiques flagellés, de forme ronde ou ovale) qui se développe dans la gorge et le jabot des oiseaux. La pathologie est commune chez les pigeons et l'on estime que 80% des pigeons adultes sont des porteurs sains du parasite.

► QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Chez les pigeons confrontés à une trichomonose virulente, celle-ci génère des lésions caséuses, des abcès pouvant obstruer l'œsophage et provoquer la mort par inanition ou écraser la trachée et provoquer la mort par asphyxie.

Visuellement l'on peut constater une perte d'appétit, un amaigrissement, une gêne respiratoire, la présence d'abcès caséeux dans la gorge, des individus affaiblis au sol ou encore des tas de plumes.

► COMMENT SE TRANSMET-ELLE ?

La transmission de la maladie se fait classiquement par voie orale pendant l'élevage des jeunes lors du gavage de ces derniers par les parents. Ce sont normalement les pigeonceaux qui paient le plus lourd tribut à la trichomonose. Chez les pigeons adultes, la contamination est possible par voie indirecte, sur les lieux d'abreuvement ou de baignade, lorsque les pigeons partagent le même point d'eau en même temps.

Ce type de mortalité peut être lié à la conjugaison de plusieurs facteurs et notamment les conditions climatiques (humidités).

La trichomonose est apparue sur l'ensemble du département, avec plus ou moins de mortalités constatées, suivant les effectifs de pigeon ramier hivernant dans les secteurs.

► LA TRICHOMONOSE EST-ELLE DANGEREUSE POUR L'HOMME ?

La trichomonose n'est pas transmissible aux mammifères, (l'homme et les chiens de chasse n'ont absolument rien à craindre), elle est spécifique aux oiseaux (colombidés, gallinacés, anatidés rapaces, et plus particulièrement les jeunes sujets) et peu de ce fait être transmise à tous les rapaces qui consommeraient des cadavres de pigeons mourants ou morts de la trichomonose.

S'il n'est pas possible d'envisager une quelconque prophylaxie en milieu naturel, on peut toutefois recommander une collecte et un enfouissement des cadavres de façon à limiter son extension.

Certes, la trichomonose aviaire n'est pas contagieuse pour l'homme. Pour autant, il semble essentiel de vous rappeler de proscrire toute consommation de gibier douteux et de respecter les consignes de sécurité sanitaire de base lors de leur manipulation.



SI VOUS SOUHAITEZ PLUS DE RENSEIGNEMENTS, N'HÉSITÉZ PAS À CONTACTER
LE TECHNICIEN RÉFÉRENT DU DOSSIER : PAUL DUPUY AU 06.73.86.64.65